

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 MARS 2002
COMPTE RENDU

L'Assemblée Communale s'est réunie le 14 mars 2002 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Etaient présents : Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Claude ROY, M. Vincent FUSTER, Mme Lucille LAMY, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Danièle TETU (jusqu'à la question 2), M. Jacques MARIOT, Mme Martine BULTOT, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel ROIGNOT, Mme Marie-Marguerite DUFAY, Mme Nicole DAHAN, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, Mme Danièle POISSENOT (jusqu'à la question 2), Mme Corinne TISSIER, M. Michel LOYAT, M. Patrick BONTEMPS, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Patrick BOURQUE, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Denis BAUD, M. Jean-Loup COLY, Mme Catherine BALLOT, M. Bruno MEDJALDI, M. Eric ALAUZET, M. Christophe LIME, Mme Annie MENETRIER, Mme Frédérique MOZER, M. Franck MONNEUR, Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question 2 - 23 h 45), M. Emmanuel DUMONT, M. Abdel GHEZALI, Mme Karine GEIGER, M. Sébastien MAIRE, Mme Safia N'MINEJ, M. Marcel POCHARD, M. Jean ROSSELOT (jusqu'à la question 2 - 23 h 05), Mme Martine ROPERS, Mme Claire CASENOVE, Mme Catherine PUGET, M. Bernard LAMBERT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise BRANGET (jusqu'à la question 2 - 23 h 30), M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, M. Pascal BONNET, M. Alexandre CHIRIER.

Absents : Mme Danièle TETU (à compter de la question 3), Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, Mme Danièle POISSENOT (à compter de la question 3), M. Bruno LEGEARD, Mme Annaïck CHAUVET (à compter de la question 2 - 23 h 45), M. Jean ROSSELOT (à compter de la question 2 - 23 h 05), Mme Françoise BRANGET (à compter de la question 2 - 23 h 30).

Secrétaire : Mme Safia N'MINEJ.

Procurations de vote : Mme Danièle TETU à M. Emmanuel DUMONT (à compter de la question 3), Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, Mme Danièle POISSENOT à Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT (à compter de la question 3), M. Bruno LEGEARD à M. Eric ALAUZET, Mme Annaïck CHAUVET à M. Patrick BOURQUE (à compter de la question 2 - 23 h 45), M. Jean ROSSELOT à Mme Martine ROPERS (à compter de la question 2 - 23 h 05), Mme Françoise BRANGET à Mme Catherine PUGET (à compter de la question 2 - 23 h 30).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

1 - Palais des Sports - Communication au Conseil Municipal et débat

En introduction, M. le Maire a déclaré qu'il estimait normal que le dernier appel d'offres ait été déclaré infructueux. En effet, l'enveloppe prévue étant dépassée, il n'était pas question pour la Ville, responsable des deniers des Bisontins, d'accepter l'un des projets proposés.

Il a ajouté que la demande pouvait se résumer en ces termes : les meilleurs prix pour le meilleur projet pour la satisfaction des Bisontins.

M. le Maire a ensuite annoncé que de nouveaux scénarios allaient être étudiés dont l'un basé sur une structure et une capacité identiques à l'existant et l'autre sur une modification de la structure et un accroissement de la contenance qui pourrait être réalisé en deux phases.

M. l'Adjoint COLY a insisté sur le fait que l'extension-rénovation sur site présentait l'avantage d'une double cohérence : au niveau de l'ensemble des structures sportives proches et au niveau économique.

Un large débat a suivi, animé par M. CHIRIER, Mme WEINMAN, M. POCHARD, M. FOUSSERET, Mme BRANGET, Mme CASENOVE, M. ALAUZET, M. ROIGNOT, M. ROSSELOT, M. LAMBERT, M. BONNET, M. LIME, Mme BALLOT, M. FUSTER, M. COLY, M. RENOUD-GRAPPIN.

Une interruption de séance a eu lieu de 20 heures 15 à 20 heures 45.

Comptabilité - Finances

2 - Budget Primitif de la Ville pour l'année 2002

En ouvrant la séance du budget, M. le Maire a annoncé que la notification tardive des bases fiscales se traduisait pour la Ville par une recette supplémentaire de 163 215 € dont il a proposé l'affectation en recettes et en dépenses (le rapport budgétaire étant modifié en conséquence).

M. le Maire a ensuite présenté ce budget comme étant le premier préparé par la nouvelle équipe municipale. Il a dégagé trois axes majeurs :

- l'ambition, car c'est le sens de l'action de la Municipalité,
- la rigueur, par la mesure des marges de manoeuvre et la maîtrise de l'évolution des dépenses et des recettes,

- la responsabilité avec l'établissement d'un programme pluriannuel d'investissement proposé d'ici la fin de l'année, au plus tard pour les futures orientations budgétaires.

Il a indiqué que les priorités inscrites dans le projet de budget concernent les actions suivantes :

- le rayonnement de la capitale régionale et de l'agglomération qui passe par la valorisation et le développement de ses atouts, parmi lesquels il faut noter :
 - * l'enseignement supérieur (investissement de l'UFR Médecine - bourses pour jeunes chercheurs),
 - * les manifestations liées à l'année Victor HUGO et la mise en valeur du patrimoine, avec un effort spécifique en direction du patrimoine souterrain,
 - * le sport de haut niveau et la culture (ouverture du Musée du Temps - lancement de diverses études),
 - * le soutien à l'activité économique,
- l'éducation pour laquelle la Ville décide un effort conséquent dans différents domaines :
 - * la revalorisation des crédits pédagogiques,
 - * l'investissement important pour le groupe scolaire Saint-Claude,
 - * le projet de restructuration de la crèche Bersot, sous réserve de subventions CAF,
- différentes opérations où la Ville continue et accroît son action :
 - * le renouvellement urbain (Planoise et Clairs-Soleils),
 - * la proximité (Proxim'Cité, les conseils et comités de quartier),
 - * la solidarité (augmentation du budget du CCAS, politique du handicap),
 - * la sécurité (actions partenariales),
- le développement durable qui est une préoccupation transversale, et notamment :
 - * l'inscription des actions dans un agenda 21,
 - * la mise en oeuvre du PDU (modes doux de déplacement),
 - * les relations internationales (actions de solidarité).

M. le Maire a conclu son intervention en insistant sur la stratégie financière volontaire de la Ville basée sur une politique fiscale mesurée et sur une maîtrise de l'endettement, mais en maintenant le niveau de service rendu à la population.

Cette présentation a d'abord été complétée par une analyse de l'évolution et des principales composantes du budget 2002 faite par M. CHEVAILLER, Conseiller Municipal Délégué, chargé notamment du suivi budgétaire.

Celui-ci a annoncé une hausse globale du budget général de 3,3 % (en tenant compte de la reprise des résultats et des reports) qui se traduit par une baisse du budget principal (mais une hausse à périmètre constant), une hausse des deux budgets annexes Eau et Assainissement et une baisse du budget annexe Déchets.

En recettes, le produit fiscal total constitue le poste le plus important (58,9 M€ avec les dotations fiscales de l'Etat), les produits d'exploitation et produits domaniaux (38,6 M€) constituent le deuxième poste du budget général.

Les dotations de l'Etat sont en progression.

Les dépenses de personnel sont les plus importantes (79,7 M€). Il faut noter une hausse de 6,5 % des dépenses d'acquisitions et de travaux. Les crédits courants des services seront en baisse.

Sur le budget principal, il est proposé d'augmenter de l'inflation 2001 les taux des trois taxes ménages, soit 1,5 %.

Quant à l'emprunt, l'objectif est de le ramener à un niveau inférieur à celui constaté en 2001.

L'effort d'investissement de la Ville progresse régulièrement.

L'annuité de la dette diminue malgré l'augmentation des remboursements en capital due au vieillissement de la dette.

Après ces généralités, des compléments d'information sur les priorités ont été apportés par différents Adjointes et Conseillers Municipaux Délégués : M. LIME pour les budgets annexes Eau et Assainissement, M. ALAUZET pour les budgets annexes Déchets et Forêts, Mme FELLMANN pour l'éducation, M. ROY pour le PDU, Mme TISSIER pour les modes doux de déplacement, M. FUSTER pour l'économie, Mme DUFAY pour l'action sociale, M. ROIGNOT pour la culture.

Un débat s'est ensuite instauré auquel ont pris part M. LIME, M. ALAUZET, M. POCHARD, M. FOUSSERET, Mme BRANGET, Mme CASENOVE, M. BAUD, Mme COMTE-DELEUZE, Mme PRESSE, Mme TISSIER, M. BONNET, Mme MENETRIER, Mme WEINMAN, M. LOYAT, M. MAIRE, M. CHIRIER, M. RENOUD-GRAPPIN, M. MEDJALDI.

Le budget 2002, dont les balances s'établissent comme suit, a été adopté à la majorité, douze conseillers votant contre.

Le budget est voté par fonction pour le budget principal et par nature pour les budgets annexes.

RECAPITULATION GENERALE (opérations réelles + opérations d'ordre)

BUDGET PRINCIPAL 2002

	Dépenses			Recettes		
	Propositions nouvelles	Reprises	Total	Propositions nouvelles	Reprises	Total
Investissement						
Opérations réelles	43 418 308,00		43 418 308,00	22 946 225,16		22 946 225,16
Autofinancement des investissements réalisés en 2001		23 496 656,66	23 496 656,66		23 496 656,66	23 496 656,66
Autofinancement des reports de crédits					2 051 982,70	2 051 982,70
Reports de crédits 2001		<u>15 918 641,78</u>	<u>15 918 641,78</u>		<u>13 866 659,08</u>	<u>13 866 659,08</u>
Total investissement	<u>43 418 308,00</u>	39 415 298,44	82 833 606,44	22 946 225,16	39 415 298,44	62 361 523,60
Fonctionnement						
Opérations réelles	<u>128 529 823,00</u>		<u>128 529 823,00</u>	<u>143 120 402,00</u>		143 120 402,00
Résultat antérieur reporté					<u>5 881 503,84</u>	<u>5 881 503,84</u>
Total fonctionnement	128 529 823,00		128 529 823,00	143 120 402,00	5 881 503,84	149 001 905,84
Total opérations réelles	171 948 131,00	39 415 298,44	211 363 429,44	166 066 627,16	45 296 802,28	211 363 429,44
Opérations d'ordre						
Amortissement des immobilisations	2 817 037,00		2 817 037,00	2 817 037,00		2 817 037,00
Prélèvement pour équilibre de la section d'investissement :						
- Investissement				17 193 317,84		17 193 317,84
- Fonctionnement	17 193 317,84		17 193 317,84			
Autres	3 520 764,00		3 520 764,00	3 520 764,00		3 520 764,00
Total opérations d'ordre	23 531 118,84		23 531 118,84	23 531 118,84		23 531 118,84
Total opérations budgétaires en euros	195 479 249,84	39 415 298,44	234 894 548,28	189 597 746,00	45 296 802,28	234 894 548,28
Total en francs	1 282 259 822,87	258 547 409,19	1 540 807 232,06	1 243 679 686,73	297 127 545,33	1 540 807 232,06

RECAPITULATION GENERALE
BUDGET GENERAL (opérations réelles)

	DEPENSES				RECETTES			
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002
Budget Principal :								
- propositions nouvelles	42 851 689,97	43 418 308,00	131 074 970,31	128 529 823,00	22 833 262,70	22 946 225,16	143 520 676,20	143 120 402,00
- propositions de reprises	<u>32 340 243,36</u>	<u>39 415 298,44</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>32 340 243,36</u>	<u>39 415 298,44</u>	<u>7 572 721,38</u>	<u>5 881 503,84</u>
Total budget principal	75 191 933,33	82 833 606,44	131 074 970,31	128 529 823,00	55 173 506,05	62 361 523,60	151 093 397,59	149 001 905,84
Eaux	2 741 033,33	3 601 040,00	7 218 003,62	7 350 231,00	426 857,25	1 551 541,00	9 532 179,70	9 399 730,00
Assainissement	6 492 651,20	12 011 000,00	4 761 440,16	4 640 098,00	2 455 953,67	7 849 798,00	8 798 137,68	8 801 300,00
SSADPA	10 003,25	15 723,00	303 617,46	320 810,00	0,00	4 000,00	313 620,71	332 533,00
Forêts	110 220,64	102 591,00	494 403,44	501 101,00	0,00	0,00	604 624,08	603 692,00
Déchets	8 988 546,51	5 593 249,00	8 689 746,43	9 042 371,00	8 308 471,44	4 615 000,00	9 369 821,50	10 020 620,00
Total en euros	93 534 388,25	104 157 209,44	152 542 181,42	150 384 434,00	66 364 788,41	76 381 862,60	179 711 781,26	178 159 780,84
Total en francs	613 545 367,11	683 226 506,33	1 000 611 117,00	986 457 221,73	435 324 475,11	501 032 174,46	1 178 832 009,00	1 168 651 553,60

EVOLUTION DU BUDGET PRINCIPAL EN 2002 (opérations réelles)

	DEPENSES		Evolution 2002/2001	
	2001	2002	Montant	%
Investissement				
- propositions nouvelles	42 851 689,97	43 418 308,00	566 618,03	1,32
- résultat d'exécution de la section d'investissement (n - 1)	16 892 930,80	23 496 656,66	6 603 725,86	39,09
- reports de crédit (n - 1)	<u>15 447 312,55</u>	<u>15 918 641,78</u>	<u>471 329,23</u>	<u>3,05</u>
Sous-total	75 191 933,33	82 833 606,44	7 641 673,11	10,16
Fonctionnement				
- propositions nouvelles	131 074 970,31	128 529 823,00	- 2 545 147,31	- 1,94
Total dépenses en euros	206 266 903,64	211 363 429,44	5 096 525,80	2,47
Total en Francs	1 353 022 193,11	1 386 453 210,85	33 431 017,74	

	RECETTES		Evolution 2002/2001	
	2001	2002	Montant	%
Investissement				
- propositions nouvelles	22 833 262,70	22 946 225,16	112 962,46	0,49
- autofinancement des investissements réalisés (n - 1)	16 892 930,80	23 496 656,66	6 603 725,86	39,09
- autofinancement des reports de dépenses (n - 1)	251 171,80	2 051 982,70	1 800 810,90	716,96
- reports de crédits (n - 1)	<u>15 196 140,75</u>	<u>13 866 659,08</u>	<u>- 1 329 481,67</u>	<u>- 8,75</u>
Sous-total	55 173 506,05	62 361 523,60	7 188 017,55	13,03
Fonctionnement				
- propositions nouvelles	143 520 676,20	143 120 402,00	- 400 274,20	- 0,28
- résultat antérieur reporté	<u>7 572 721,38</u>	<u>5 881 503,84</u>	<u>- 1 691 217,54</u>	<u>- 22,33</u>
Sous-total	151 093 397,59	149 001 905,84	- 2 091 491,75	- 1,38
Total recettes en euros	206 266 903,64	211 363 429,44	5 096 525,80	2,47
Total en Francs	1 353 022 193,11	1 386 453 210,85	33 431 017,74	

EVOLUTION DES BUDGETS ANNEXES EN 2002

Propositions nouvelles de l'exercice

(Opérations réelles)

	DEPENSES					
	Eaux	Assainissement	SSADPA	Forêts	Déchets	Total
Investissement	3 601 040,00	12 011 000,00	15 723,00	102 591,00	5 593 249,00	21 323 603,00
Fonctionnement	7 350 231,00	4 640 098,00	320 810,00	501 101,00	9 042 371,00	21 854 611,00
Total en euros	10 951 271,00	16 651 098,00	336 533,00	603 692,00	14 635 620,00	43 178 214,00
Total en Francs	71 835 628,71	109 224 042,91	2 207 511,77	3 959 959,93	96 003 373,88	283 230 517,21
Evolution 2002/2001						
- montant	992 234,05	5 397 006,65	22 912,29	- 932,08	- 3 042 672,94	3 368 547,97
- %	10,0	48,0	7,3	- 0,2	- 17,2	8,5

	RECETTES					
	Eaux	Assainissement	SSADPA	Forêts	Déchets	Total
Investissement	1 551 541,00	7 849 798,00	4 000,00	0,00	4 615 000,00	14 020 339,00
Fonctionnement	9 399 730,00	8 801 300,00	332 533,00	603 692,00	10 020 620,00	29 157 875,00
Total en euros	10 951 271,00	16 651 098,00	336 533,00	603 692,00	14 635 620,00	43 178 214,00
Total en Francs	71 835 628,71	109 224 042,91	2 207 511,77	3 959 959,93	96 003 373,88	283 230 517,21
Evolution 2002/2001						
- montant	992 234,05	5 397 006,65	22 912,29	- 932,08	- 3 042 672,94	3 368 547,97
- %	10,0	48,0	7,3	- 0,2	- 17,2	8,5

EVOLUTION DU BUDGET GÉNÉRAL EN 2002 (opérations réelles)

	DEPENSES		Evolution 2002/2001	
	2001	2002	Montant	%
Budget Principal (investissement + fonctionnement)				
- propositions nouvelles	173 926 660,28	171 948 131,00	- 1 978 529,28	- 1,14
- résultat d'exécution de la section d'investissement (n - 1)	16 892 930,80	23 496 656,66	6 603 725,86	39,09
- reports de crédits (n - 1)	<u>15 447 312,55</u>	<u>15 918 641,78</u>	<u>471 329,23</u>	<u>3,05</u>
Total	206 266 903,64	211 363 429,44	5 096 525,80	2,47
Budgets annexes (investissement + fonctionnement)				
- propositions nouvelles	39 809 666,03	43 178 214,00	3 368 547,97	8,46
Total propositions nouvelles en euros	213 736 326,31	215 126 345,00	1 390 018,69	0,65
Total propositions globales (nouvelles + reprises) en euros	246 076 569,67	254 541 643,44	8 465 073,77	3,44
Total propositions nouvelles en Francs	1 402 018 394,00	1 411 136 318,87	9 117 924,87	
Total propositions globales (nouvelles + reprises) en Francs	1 614 156 484,11	1 669 683 728,06	55 527 243,95	

	RECETTES		Evolution 2002/2001	
	2001	2002	Montant	%
Budget Principal (investissement + fonctionnement)				
- propositions nouvelles	166 353 938,90	166 066 627,16	- 287 311,74	- 0,17
- autofinancement des investissements réalisés (n - 1)	16 892 930,80	23 496 656,66	6 603 725,86	39,09
- autofinancement des reports de dépenses (n - 1)	251 171,80	2 051 982,70	1 800 810,90	716,96
- reports de crédits (n - 1)	15 196 140,75	13 866 659,08	- 1 329 481,67	- 8,75
- résultat antérieur reporté	<u>7 572 721,38</u>	<u>5 881 503,84</u>	<u>- 1 691 217,54</u>	<u>- 22,33</u>
Total	206 266 903,64	211 363 429,44	5 096 525,80	2,47
Budgets annexes (investissement + fonctionnement)				
- propositions nouvelles	39 809 666,03	43 178 214,00	3 368 547,97	8,46
Total propositions nouvelles en euros	206 163 604,93	209 244 841,16	3 081 236,23	1,49
Total propositions globales (nouvelles + reprises) en euros	246 076 569,67	254 541 643,44	8 465 073,77	3,44
Total propositions nouvelles en Francs	1 352 344 598,00	1 372 556 182,73	20 211 584,73	
Total propositions globales (nouvelles + reprises) en Francs	1 614 156 484,11	1 669 683 728,06	55 527 243,95	

3 - Fiscalité communale 2002 - Fixation du taux des taxes directes locales

A la majorité, douze conseillers ayant voté contre, le Conseil Municipal a fixé comme suit le taux 2002 des trois taxes directes locales :

- Taxe d'habitation : 21,04 %
- Foncier bâti : 22,81 %
- Foncier non bâti : 24,90 %.

4 - Transfert du service Petite Enfance du CCAS à la Ville - Ecritures budgétaires sur l'exercice 2002 - Agencements et équipements

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'inscrire en recettes et en dépenses les mouvements d'ordre relatifs aux agencements et équipements et d'amortir les véhicules selon la durée habituelle et les équipements et aménagements sur un an.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, Mme DUFAY, Mme LAMY, M. DEMONET, Mme TETU, M. BONTEMPS, M. CYPRIANI, Mme WEINMAN, Mme COMTE-DELEUZE.

5 - Piscine La Fayette - Encaissement d'une indemnité de sinistre

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé l'encaissement d'une somme de 101 000,32 € (662 518,66 F) représentant 75 % de l'indemnité proposée par la Compagnie Mutuelle du Mans Assurances au titre du préjudice matériel relatif au dysfonctionnement du système de traitement de l'eau.

6 - Musées - Restauration d'oeuvres d'art - Encaissement de recette

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé l'encaissement d'une somme de 10 864,37 € (71 265,60 F) correspondant au montant de TVA que le Centre Régional de restauration et de conservation des oeuvres d'art de Vesoul avait facturé à la Ville par erreur.

Garantie d'emprunt

7 - Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux - Acquisition des locaux de la Buanderie rue de la Pelouse à Besançon - Garantie par la Ville à hauteur de 50 % d'un emprunt de 22 867 € contracté auprès de la Caisse de Crédit Mutuel de Besançon - Saint-Ferjeux

Adopté à l'unanimité.

N'ont pas pris part au vote : M. BONTEMPS, M. CYPRIANI, M. MONNEUR.

Subventions

8 - Création du troisième spectacle de Laurence SEMONIN «La Madeleine Proust fait le tour du monde» - Subvention à l'Association LATITUDE 47

Adopté à l'unanimité, douze conseillers s'étant abstenus.

Montant : 12 200 € (environ 80 026 F).

9 - Subventions aux associations sportives bisontines - Première répartition au titre de l'année 2002

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer des subventions :

a) aux sociétés sportives amateur

SUBVENTION AU SPORT AMATEUR - Première répartition - Printemps 2002

Valeur du point : 10,30 €

P.C.N. : Participation à des Compétitions Nationales

Subv. except. : clubs utilisant leurs propres installations

Code tiers	Club ou section	Discipline	Cotation	Montant du forfait	PCN	Subv. except.	Total club ou section	Total clubs omnisports	Rappel 1ère répartition 2001	Code CANA
0	A.S.P.T.T.	Ath.C.sur Route	FORFAIT	0,00 €			0,00 €		0,00 €	0
0	A.S.P.T.T.	Cyclisme	FORFAIT	0,00 €			0,00 €		0,00 €	0
0	A.S.P.T.T.	Foot	FORFAIT	0,00 €			0,00 €		0,00 €	0
0	A.S.P.T.T.	Ten. de Table	FORFAIT	0,00 €			0,00 €		0,00 €	0
0	A.S.P.T.T.	badminton	FORFAIT	630,00 €			630,00 €		0,00 €	0
11883	A.S.P.T.T.	Omnisports	FORFAIT	4 200,00 €			4 200,00 €	4 830,00 €	3 658,78 €	1185
12551	AIGLON SPORTS	Gymnastique	FORFAIT	600,00 €			600,00 €		527,78 €	1228
0	AMICALE CLUB BOULISTE	Lyonnaise	FORFAIT	630,00 €			630,00 €		548,51 €	0
0	B.U.C.	Aïkido	FORFAIT	0,00 €			0,00 €		0,00 €	0
0	B.U.C.	Boxe Française	FORFAIT	0,00 €			0,00 €		0,00 €	0
0	B.U.C.	Karaté	FORFAIT	0,00 €			0,00 €		0,00 €	0
0	B.U.C.	Montagne Escal.	FORFAIT	0,00 €			0,00 €		0,00 €	0
0	B.U.C.	Billard	FORFAIT	0,00 €			0,00 €		0,00 €	0
0	B.U.C.	Escrime	FORFAIT	0,00 €			0,00 €		0,00 €	0
0	B.U.C.	Tennis	FORFAIT	0,00 €			0,00 €		0,00 €	0
0	B.U.C.	Plongée	FORFAIT	0,00 €			0,00 €		0,00 €	0
14816	B.U.C.	Omnisports	FORFAIT	700,00 €			700,00 €	700,00 €	614,37 €	1193
0	B.V.L.	Deltaplane	FORFAIT	200,00 €			200,00 €		174,40 €	0
0	BESANCON C.R.	Cyclotourisme	FORFAIT	200,00 €			200,00 €		174,40 €	0
0	BOUSBOTTE	Gymnastique	FORFAIT	785,00 €			785,00 €		686,02 €	0
11856	C.A.F.	Alpinisme	FORFAIT	4 300,00 €			4 300,00 €		3 756,34 €	0
10867	CENTRE ECOLE PARACHUTISME	Parachutisme	FORFAIT	370,00 €			370,00 €		324,56 €	1186
0	CENTRE MEDICO SPORTIF		FORFAIT	1 750,00 €			1 750,00 €		1 524,49 €	1247
	CENTRE OMNISPORT CROPPET	Handisport							0,00 €	
	CENTRE OMNISPORT CROPPET	Equitation							0,00 €	
	CENTRE OMNISPORT CROPPET	Equitation Poney							0,00 €	
	CENTRE OMNISPORT CROPPET	Natation							0,00 €	1247
0	CENTRE OMNISPORT CROPPET	Omnisports	FORFAIT	en attente			0,00 €			
9676	CITADELLE	Gymnastique	FORFAIT	450,00 €		762,20 €	1 212,20 €		1 147,18 €	0
12977	DISTRICT PETANQUE	Pétanque	FORFAIT	100,00 €			100,00 €		548,51 €	1222
	ETOILE SPORTIVE St FERJEUX	Gymnastique	FORFAIT	en attente						
12424	ETRIER BISON TIN	Equitation	FORFAIT	110,00 €	228,60 €		338,60 €		635,10 €	1221
14860	JEUNESSE DE PALENTE	Gymnastique	FORFAIT	550,00 €			550,00 €		485,70 €	1208
0	LES ARCHERS DU C.S.A.M.B.	Tir à l'Arc	FORFAIT	200,00 €			200,00 €		174,40 €	1212
10175	U.N.S.S.	Sport scolaire	FORFAIT	3 500,00 €			3 500,00 €		3 048,98 €	1265
12254	U.S.E.P.	Sport scolaire	FORFAIT	3 500,00 €			3 500,00 €		3 048,98 €	20787

Code tiers	Club ou section	Discipline	Cotation	1 point = 9,30 €	P.C.N.	Subv. except.	Total club ou section	Total clubs omnisports	Rappel 1ère répartition 2001	Code CANA
14819	A.D.O.R.R.	C. d'Orient.	6,93	71,38 €			71,38 €		68,14 €	1250
0	A.N.B.	Natation	390	4 017,00 €			4 017,00 €		3 417,91 €	0
10138	A.S. DON QUICHOTTE	Foot	60	618,00 €			618,00 €		359,78 €	6619
12260	A.S. ORCHAMPS PALENTE	Foot	50	515,00 €			515,00 €		179,89 €	1214
	A.S. PALENTE ORCHAMPS	Hand	130	1 339,00 €	1 905,60 €		3 244,60 €		3 164,84 €	
14657	A.S.C. MONTRAPON	Foot	160	1 648,00 €			1 648,00 €		2 068,73 €	1198
5589	A.S.C. VELOTTE	Foot	140	1 442,00 €			1 442,00 €		1 349,17 €	1234
25542	A.S.C.C.BREGILLE	Handi Sport	49	504,70 €			504,70 €		404,75 €	23694
0	A.S.C.PLANOISE StFERJEUX	Foot	140	1 442,00 €			1 442,00 €		899,45 €	0
0	AS PORTUGAIS BESANCON	Foot	30	309,00 €			309,00 €		0,00 €	0
0	A.S.G.B.	Patinage	127	1 308,10 €			1 308,10 €		926,43 €	0
15158	AM.C.B.	Cyclisme	79	813,70 €			813,70 €		755,54 €	1194
13768	AQUA SPORT	Plongée	29,7	305,91 €			305,91 €		302,76 €	1213
	LA MEDUSE	Plongée	28,38	292,31 €			292,31 €		0,00 €	1213
12253	ARC CLUB	Tir à l'Arc	25	257,50 €			257,50 €		467,71 €	1226
	A.S. Turcs	Foot	5,61	57,78 €			57,78 €		0,00 €	1213
12253	.B.BA.	Boxe Anglaise	96	988,80 €			988,80 €		809,50 €	1226
181	B.B.C.D.	Basket	280	2 884,00 €	1 905,60 €		4 789,60 €		2 782,19 €	1216
0	B.C.B.	Basket	84	865,20 €			865,20 €		809,50 €	0
0	B.H.B.C.	Hand	80	824,00 €			824,00 €		782,52 €	0
0	B.H.C.	Hockey/Glace	178	1 833,40 €			1 833,40 €		2 328,66 €	0
0	B.R.C.	Basket	103	1 060,90 €			1 060,90 €		917,44 €	0
0	B.R.C.	Cyclisme	47	484,10 €			484,10 €		494,70 €	0
0	B.R.C.	Escrime	154	1 586,20 €			1 586,20 €		1 349,17 €	0
0	B.R.C.	Foot	260	2 678,00 €			2 678,00 €		3 771,59 €	0
0	B.R.C.	Tennis	57,15	588,65 €	838,50 €		1 427,15 €		1 660,17 €	0
0	B.R.C.	Ten. de Table	19	195,70 €			195,70 €		206,87 €	0
12966	B.R.C.	Omnisports	0	0,00 €		6 555,30 €	6 555,30 €	13 987,35 €	6 555,31 €	1237
0	B.S.C.	Patinage	76	782,80 €			782,80 €		1 870,85 €	1206
1206	B.V.B.	Volley	103	1 060,90 €	3 811,20 €		4 872,10 €		8 410,61 €	1206
12269	BALISE 25	C. d'Orientat.	27,72	285,52 €			285,52 €		246,36 €	1261
11668	BASE BALL CLUB	Base Ball	91	937,30 €			937,30 €		557,66 €	1248
0	BESANCON ESCRIME CLUB	Escrime	36	370,80 €			370,80 €		269,83 €	0
1243	BESANCON TRIATHLON	Triathlon	93	957,90 €			957,90 €		818,50 €	1243
0	BOUSBOTTE	Foot	30	309,00 €			309,00 €		269,83 €	0
0	BOUSBOTTE	Ten. de Table	12	123,60 €			123,60 €		89,94 €	0
11921	BOUSBOTTE	Omnisports	0	0,00 €			0,00 €	432,60 €	0,00 €	1205

Code tiers	Club ou section	Discipline	Cotation	1 point = 9,30 €	P.C.N.	Subv. except.	Total club ou section	Total clubs omnisports	Rappel 1ère répartition 2001	Code CANA
12341	BUDO CLUB	Judo	17,82	183,55 €			183,55 €		198,79 €	1239
11872	C.P.B.	Lutte	167	1 720,10 €			1 720,10 €		1 475,10 €	1191
11930	CLUB DE TIR BISONTIN	Tir	28	288,40 €			288,40 €		206,87 €	1200
12363	DOJO FRANC COMTOIS	Arts Martiaux	134,31	1 383,39 €	152,40 €	1 173,80 €	2 709,59 €		2 381,86 €	7672
0	DOUBS SUR ATHLE	Athlétisme	522	5 376,60 €			5 376,60 €		5 909,38 €	0
0	DYNAMIQUE BISONTINE	G.R.S.	126	1 297,80 €			1 297,80 €		1 547,05 €	0
1192	E.S.B.F.	Hand	282	2 904,60 €			2 904,60 €		2 899,12 €	28175
29260	E.S.B.M.	Hand	180	1 854,00 €			1 854,00 €		1 741,43 €	1192
0	ETOILE St FERJEUX	Cyclisme	39	401,70 €			401,70 €		350,79 €	0
0	ETOILE St FERJEUX	Ten. de Table	22	226,60 €			226,60 €		251,85 €	0
0	ETOILE St FERJEUX	Tennis	20,85	214,00 €			214,00 €		165,86 €	0
14857	ETOILE St FERJEUX	Omnisports	0	0,00 €			0,00 €	842,30 €	0,00 €	1263
14862	FRANCAISE	Haltérophélie	132	1 359,60 €			1 359,60 €		1 151,29 €	1229
20584	FRANCHE COMTE JUDO	Judo	37,95	390,00 €			390,00 €		350,18 €	17668
0	FULL CONTACT	Boxe Américaine	39	401,70 €			401,70 €		269,83 €	0
22115	I.K.S. A.S.E.P.	Karaté	56,1	577,00 €			577,00 €		489,67 €	1298
	INDEPENDANTE COMTOISE	Ecole de Gym.	138	1 421,40 €			1 421,40 €		1 331,18 €	
11671	INDEPENDANTE COMTOISE	Gymnastique	560	5 768,00 €			5 768,00 €	7 189,40 €	5 306,75 €	1218
17972	JUDO CLUB DE BESANCON	Judo	6,93	71,00 €			71,00 €		41,47 €	9840
	JUDO CLUB DU DOUBS	Judo	22,77	234,00 €			234,00 €		160,22 €	
45643	KARATE SPORT 25	Karaté	27,06	278,00 €			278,00 €		201,69 €	0
	LA TOUR PRENDS GARDE	Echecs	42,9	441,00 €			441,00 €		534,18 €	0
36375	LE SHOTOKAN	Karaté	43,23	445,00 €			445,00 €		430,36 €	0
1184	O.B.	Rugby	221	2 276,30 €	1 905,60 €		4 181,90 €		2 113,71 €	1184
13841	P.K.A.	Karaté	41,25	424,88 €			424,88 €		371,06 €	13731

Code tiers	Club ou section	Discipline	Cotation	1 point = 9,30 €	P.C.N.	Subv. except.	Total club ou section	Total clubs omnisports	Rappel 1ère répartition 2001	Code CANA
0	P.S.B.	Arts Martiaux	12,54	129,00 €			129,00 €		136,44 €	0
0	P.S.B.	Foot	210	2 163,00 €			2 163,00 €		2 968,18 €	0
0	P.S.B.	Hand	63	648,90 €			648,90 €		449,72 €	0
0	P.S.B.	Judo	65,34	673,00 €			673,00 €		620,32 €	0
0	P.S.B.	Ten. de Table	88	906,40 €			906,40 €		773,53 €	0
0	P.S.B.	Tennis	44,7	460,00 €			460,00 €		358,86 €	0
14211	P.S.B.	Omnisports	0	0,00 €			0,00 €	4 980,30 €	0,00 €	1232
15086	PISTOLIERS DE BESANCON	Tir	102	1 050,60 €			1 050,60 €		989,39 €	1348
11330	R.O.B.	Boxe Anglaise	166	1 709,80 €			1 709,80 €		1 223,25 €	1238
	ROLLER HOCKEY	Roller Hockey	52	535,60 €			535,60 €		359,78 €	
0	S.N.B.	Aviron	320	3 296,00 €			3 296,00 €		2 518,46 €	0
0	S.N.B.	Canoë Kayak	229	2 358,70 €			2 358,70 €		1 969,79 €	0
2557	S.N.B.	Omnisports	0	0,00 €		5 107,00 €	5 107,00 €	10 761,70 €	0,00 €	1219
	SAINT CLAUDE	Ecole de Gym.	111	1 143,30 €			1 143,30 €		755,54 €	
12671	SAINT CLAUDE	Gymnastique	558	5 747,40 €		1 173,80 €	6 921,20 €	8 064,50 €	6 192,78 €	9843
0	SPORTING CLEMENCEAU	Foot	180	1 854,00 €			1 854,00 €		1 169,28 €	0
12257	TENNIS DE TABLE PLANOISE	Ten. de Table	20	206,00 €			206,00 €		161,90 €	775
0	U.F.F.B.	Foot Féminin	100	1 030,00 €	1 524,50 €		2 554,50 €		2 423,94 €	0
	U.G.S.E.L.	Sport Scolaire	20	206,00 €			206,00 €		179,89 €	
12672	U.S.P.V. BESANCON	Foot	130	1 339,00 €			1 339,00 €		1 619,01 €	1242
11858	UTINAM	Tir	54	556,20 €			556,20 €		584,64 €	1201
15309	VOLANT BISONTIN	Badminton	167	1 720,10 €			1 720,10 €		1 475,10 €	1223
Total			8877,24	114 204,76 €	12 272,00 €	14 772,10 €	141 248,86 €		133 257,38 €	

b) au Besançon Basket Comté Doubs pour l'organisation d'un match de gala au bénéfice des enfants hospitalisés (305 € - environ 2 000 F).

c) à Besançon Boxe Anglaise pour l'organisation d'un gala de boxe franco-suisse (305 € - environ 2 000 F).

d) à la Bousbotte pour la location du gymnase du collège Sainte-Famille pendant les travaux du gymnase Denfert Rochereau (765 € - 5 018 F).

Relations Internationales

10 - Bicentenaire Victor Hugo - Prise en charge du séjour à Besançon des deux lauréates d'un concours de poésie organisé par la Ville de Tver (Russie)

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge l'hébergement de ces deux lauréates et de leur attribuer une somme de 150 € (983,94 F) pour leurs frais de restauration.

Aménagement, Urbanisme

11 - Opération Marché/Beaux-Arts - Modalités de transfert du marché couvert - Adoption du règlement intérieur - Fixation des droits de place

A l'unanimité, onze conseillers s'étant abstenus, le Conseil Municipal a approuvé :

- les modalités de transfert des commerçants de l'actuelle halle couverte,
- le règlement intérieur fixant les règles de fonctionnement du nouveau marché,
- le montant des droits de place des emplacements :
 - * 16,77 €/m²/mois (110 F) pour la période allant de l'ouverture à décembre 2003,
 - * 19,06 €/m²/mois (125,03 F) en 2004,
 - * 21,34 €/m²/mois (139,98 F) en 2005,
- le montant des droits de place de parking à 68,60 € (450 F)/mois et de réserve à 30,49 € (200 F)/mois,
- le déclassement du domaine public de la Ville de l'actuelle halle couverte à compter du transfert vers le nouvel équipement et sa démolition.

12 - ZAC Val des Grands Bas - Bilan de l'enquête parcellaire - Demande de l'arrêté de cessibilité à M. le Préfet

A la majorité, dix conseillers ayant voté contre et neuf s'étant abstenus, le Conseil Municipal a décidé :

- de prendre acte de la décision du commissaire-enquêteur qui a porté un avis favorable sans réserve sur ce dossier,
- d'approuver le bilan de l'enquête parcellaire,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter M. le Préfet du Doubs pour établir l'arrêté de cessibilité.

13 - Modification du POS Secteur Nord - Conclusions du commissaire-enquêteur - Poursuite de la procédure

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- de prendre acte des conclusions du commissaire-enquêteur dans lesquelles deux dossiers font l'objet de réserves,
- de relancer une enquête sur les trois dossiers ne faisant pas mention de réserves.

14 - POS Secteur Nord - Instauration du droit de préemption urbain rue du Docteur Mouras - Délégation au Syndicat Mixte de Micropolis

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'instaurer le droit de préemption urbain sur certaines parcelles rue du Docteur Mouras,
- de déléguer le droit de préemption urbain au Syndicat Mixte de Micropolis,
- d'autoriser M. le Maire à signer les actes à intervenir.

15 - Acquisition d'une propriété 69 ter rue de Chalezeule aux consorts BUHLER

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette acquisition et a décidé de solliciter les subventions des partenaires dans le cadre du programme ORU sur cette opération.

Montant : 91 469,41 € (600 000 F).

16 - Aliénation d'une partie de l'ancienne gendarmerie de Trépillot à la Société BOURGEOIS

Adopté à l'unanimité.

Montant total : 289 653,13 € (1 900 000 F).

17 - Aliénation d'un délaissé de voie Chemin du Cerisier à la SEDD

Adopté à l'unanimité.

Montant : 1 583,84 € (10 389,31 F).

18 - Complexe Sportif de la Malcombe - Construction d'un terrain synthétique - Demande de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a :

- approuvé ce projet estimé à 920 000 € (6 035 000 F environ) dont le financement s'établit comme suit :

2002 :	Ville	400 000 €
	Subvention Région	152 449 €
2003 :		367 551 €

- décidé de solliciter des subventions de l'Etat, du Département du Doubs et de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Divers

19 - Année 2001 - Information sur l'exécution des marchés publics - Rapport récapitulatif

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

20 - Association de Gestion du Pôle Sportif des Montboucons - Subvention de la Ville - Versement d'un acompte

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention avec l'Association de Gestion du Pôle Sportif des Montboucons au titre de l'année 2002 et a décidé de verser à cette association un acompte sur subvention de 30 000 € (196 787,10 F).

21 - Elections législatives - Mise à disposition gratuite des salles municipales

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la mise à disposition gratuite des salles municipales pour l'organisation de réunions ou rassemblements dans le cadre des élections législatives.

La séance est levée le vendredi 15 mars 2002 à 0 heure 55.

Hôtel de Ville, le 19 mars 2002
Pour le Maire empêché,
La Première Adjointe

Françoise FELLMANN.

Affiché à Besançon le 20 mars 2002
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

Françoise FELLMANN.